

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 1^{er} avril 2026, au lieu habituel, à 20h00**
Date de la convocation : 26 mars 2026
Président de séance : Mme SAVINEL Armelle, maire**Nombre de conseillers**

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 14
- absents : 1

Liste des membres : Mme SAVINEL Armelle, maire, M. SPECCEL Gérard, Mme TISSIER Alice, M CARESMIER Guillaume, Mme ABONDANCE Aurélie, adjoints, M. LAVERROUX Yannick, Mme CHAMBON Régine, M. MARION Olivier, Mme DUPON Dominique, M VIALANEIX Bernard, Mme DEHEPPE Marie, M ROSSI Patrick, M BOUDET Gérard et Mme FRAIOLI Marine.

Procuration (s) :

Absent : Mme LEGER Carine

Secrétaire de séance : Mme DUPON Dominique

2026 – 30 Création des commissions municipales

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer cinq commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

La Commission travaux, regroupera les travaux et l'entretien du bourg, du plan d'eau, des rues, du cimetière et du jardin public.

La Commission des finances et du budget élaborera le budget primitif, traitera des dossiers relevant du développement économique et touristique, de l'agence d'attractivité, du soutien au commerce local et du logement et étudiera les demandes de subvention déposées par les associations et les organismes extérieurs.

La Commission de l'agriculture sera dédiée à l'examen des dossiers relevant de l'entretien des chemins, de la relation avec les hameaux, du suivi des travaux soumis à déclaration des habitants et des entreprises forestières.

La Commission de la vie scolaire traitera les dossiers relatifs à la jeunesse, aux sports, aux affaires sociales, à la vie associative, à l'école, au collège et au service unifié.

La Commission communication traitera des sujets relatifs aux décorations pour les fêtes nationales, aux cérémonies, aux apéritifs, à l'actualisation du site internet, à la création du bulletin municipal, au patrimoine, aux labels et au fleurissement.

Je vous propose donc, Mesdames, Messieurs, d'adopter la délibération suivante :

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 - Commission Travaux,
- 2 - Commission des Finances et budget,
- 3 - Commission de l'Agriculture,
- 4 - Commission Vie Scolaire,
- 5 - Commission Communication.

Article 2 : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité selon la délibération du 20 mars 2026, de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1 - Commission Travaux :

- Président de droit : Mme Armelle SAVINEL, maire
- M. Gérard SPECCEL
- M. Guillaume CARESMIER
- M. Bernard VIALANEIX
- Mme Marie DEHEPPE.

2 - Commission des Finances et du Budget :

- Président de droit : Mme Armelle SAVINEL, maire
- Mme Alice TISSIER
- Mme Dominique DUPON
- M. Gérard SPECCEL
- M. Olivier MARION

3 - Commission de l'Agriculture :

- Président de droit : Mme Armelle SAVINEL, maire
- M. Guillaume CARESMIER
- Mme Alice TISSIER
- Mme Régine CHAMBON
- M. Yannick LAVERROUX

4 - Commission Vie Scolaire :

- Président de droit : Mme Armelle SAVINEL, maire
- Mme Aurélie ABONDANCE
- Mme Marine FRAIOLI
- M. Yannick LAVERROUX
- Mme Marie DEHEPPE

2026

5 - Commission Communication :

- Président de droit : Mme Armelle SAVINEL, maire
- M. Patrick ROSSI
- Mme Carine LEGER
- Mme Dominique DUPON
- Mme Régine CHAMBON
- M. Gérard BOUDET
- Mme Marie DEHEPPE
- M Olivier MARION

Le maire
Armelle SAVINEL



Le secrétaire de séance

Nombre de votants		14
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	14